

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**  
**MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE L'ELECTRICITE**  
**UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS (UCM)**

**PROJET DE DÉVELOPPEMENT MULTISECTORIEL ET DE RESILIENCE URBAINE**  
**DE LA VILLE DE KINSHASA (PDMRUK) / KIN-ELEND A**

**N° Financement : CREDIT IDA N°6858-ZR et DON IDA N°D7940-ZR DU 12 MAI 2021**

**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET**

**Services de consultant** : Recrutement d'un consultant chargé d'assumer la fonction d'ingénieur spécialiste en génie civil et ouvrages hydrauliques au sein d'UCM

**Numéro de l'Avis** : AMI n° 001/MINRHE/UCM/PDMRUK/2024/SC

**Numéro du marché** : ZR-UCM-397761-CS-INDV

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le Projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de la ville de Kinshasa (PDMRUK) / KIN-ELEND A, et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de « **consultant individuel chargé d'assumer la fonction d'ingénieur spécialiste en génie civil et ouvrages hydrauliques au sein d'UCM** ».

L'ingénieur en génie civil et ouvrages hydrauliques sera responsable des aspects liés au génie civil, à l'hydraulique, et à l'hydrologie principalement de l'ensemble des activités du volet énergie du projet PDMRUK/Kin-Elenda et globalement des autres projets sous gestion d'UCM.

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles sur le site web suivant : [www.ucmenergie-rdc.com](http://www.ucmenergie-rdc.com).

L'Unité de Coordination et de Management des Projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité (UCM) invite les Consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants individuels intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour fournir des Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

1. Études universitaires (Bac + 5 ou équivalent) : Ingénieur, spécialité en génie civil. Une spécialisation en hydraulique et hydrologie est un atout.
2. 8 années au moins d'expérience professionnelle générale dans le secteur de génie civil.
3. 5 années au moins d'expérience professionnelle spécifique dans les études ou la planification opérationnelle, la mise en œuvre et la gestion des projets de constructions des ouvrages et infrastructures hydrauliques de nature et de complexité similaire aux ouvrages et infrastructures prévus dans le projet KIN ELEND A.
4. 3 missions au moins relatives à la conception et/ou utilisation des modèles hydrauliques et hydrologiques appliqués aux inondations, drainages des eaux des pluies, érosions et aménagements hydro-électriques, au cours des 8 dernières années. L'expérience dans les projets financés par les bailleurs de fonds est un atout.
5. 3 missions au moins relatives à la mise en place et/ou utilisation de systèmes d'information géographique appliqués aux inondations, drainage des eaux des pluies, érosions et aménagements

hydro-électriques, au cours des 8 dernières années. L'expérience dans les projets financés par les bailleurs de fonds est un atout.

6. Maîtrise des outils informatiques MS Pack Office, Autodesk, Arcgis, Qgis, etc.
7. Capacité à travailler avec le logiciel MS Project (un atout).
8. Parfaite maîtrise du français et bonne capacité de rédaction et de communication en français de qualité.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Le Consultant devra joindre à sa candidature la lettre de motivation et le curriculum vitae ainsi que les copies des diplômes, attestations et certificats illustrant ses qualifications et références dans des missions comparables.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur les paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale, quatrième édition de novembre 2020, définissant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection agréée pour des Consultants individuels telle que décrite dans les paragraphes 7.34, 7.35, 7.36 et 7.37 du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque mondiale, quatrième édition de novembre 2020.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 9h00 à 16h00.

Les manifestations d'intérêt **rédigées en langue française** doivent être remises sous forme écrite à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courrier, ou par courrier électronique) avant le **vendredi 08 mars 2024** et porter clairement la mention : « **AMI n° 001/MINRHE/UCM/PDMRUK/2024/SC – Recrutement d'un consultant chargé d'assumer la fonction d'ingénieur spécialiste en génie civil et ouvrages hydrauliques au sein d'UCM** ».

L'adresse est :

**Unité de Coordination et de Management des projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité (UCM)**  
**1022, Avenue des Forces Armées de la RDC (ex-Avenue du Haut Commandement)**  
**Concession Zimbali & Gombe River**  
**2<sup>ème</sup> étage du bâtiment à usage administratif**  
**Commune de la Gombe**  
**Kinshasa**  
**République Démocratique du Congo**  
**E-mail : [procurement@ucmenergie-rdc.com](mailto:procurement@ucmenergie-rdc.com)**

**Etienne MUANZA KANYINGILA**  
**Coordonnateur a.i**



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTRE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET ELECTRICITE  
UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS DU MINISTERE

PROJET DE DEVELOPPEMENT MULTISECTORIEL ET DE RESILIENCE URBAINE DE  
KINSHASA  
« PDMRUK » KIN-ELEND A »

TERMES DE REFERENCE  
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ASSUMER LA FONCTION  
D'INGENIEUR SPECILISTE EN GENIE CIVIL ET OUVRAGES HYDRAULIQUES

## 1. INTRODUCTION

### 1.1. Contexte général du projet

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un appui financier de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) du Groupe de Banque Mondiale, pour la mise en œuvre du Projet de Développement Multisectoriel et de Résilience Urbaine de Kinshasa « PDMRUK » (projet KIN-ELEND A).

L'objectif de développement du projet est d'améliorer la capacité institutionnelle en gestion urbaine et l'accès aux infrastructures et services, ainsi qu'aux opportunités socio-économiques à Kinshasa.

Le projet KIN-ELEND A est basé sur le concept de « villes inclusives et résilientes » sous un angle spatial, économique et social et de résilience aux aléas. Il financera des infrastructures structurantes au niveau de la ville et des investissements de proximité au niveau des quartiers ciblés, en abordant également le défi de sous-emploi et de cohésion sociale, ainsi que les renforcements de capacité en matière de gestion urbaine.

Le projet KIN-ELEND A vise à enclencher une transformation progressive du milieu urbain autour d'une série d'interventions intégrées pour améliorer les conditions de vie des populations des zones situées de part et d'autre de la rivière N'djili.

Les investissements du projet seront donc concentrés en priorité au niveau des bassins versants Est et Ouest de la rivière N'djili le long du Boulevard Lumumba et les interventions en matière de renforcement institutionnel sur le niveau provincial essentiellement.

Le Projet KIN-ELEND A s'articule autour de 4 composantes et sous composantes ci-après :

#### **Composante 1. Infrastructures et services résilients**

Sous-composante 1.1. : Services de base à l'échelle de la ville

- 1.1.a) Approvisionnement résilient en eau
- 1.1.b) Assainissement
- 1.1.c) Gestion des déchets solides
- 1.1.d) Résilience des infrastructures et des services énergétiques

Sous-composante 1.2. Amélioration des quartiers

- 1.2.a) Mobilité et routes urbaines
- 1.2.b) Infrastructures d'atténuation des risques d'inondations et de lutte contre l'érosion
- 1.2.c) Aménagement d'espaces publics et infrastructures de proximité

## **Composante 2. Communautés inclusives et résilientes**

Sous-composante 2.1. Inclusion socio-économique

2.1.a) Entretien des infrastructures et inclusion sociale

2.1.b) Développement des compétences

2.1.c) Prévention de la violence

Sous-composante 2.2. Aménagement urbaine et gestion foncière

Sous-composante 2.3. Gouvernance locale

## **Composante 3. Gestion du projet**

## **Composante 4. Mécanisme d'intervention d'urgence conditionnelle (CERC)**

### **1.2. Dispositif institutionnel pour la mise en œuvre du projet**

Les agences d'exécution chargées de la mise en œuvre des différentes activités du projet sont reprises ci-dessous :

- La Cellule Infrastructures « **CI** » chargée de la coordination du projet et de la mise en œuvre d'une partie des activités de la sous-composantes 1.2 (volet 1.2.a) « Mobilité et routes urbaine » et volet 1.2.b) « Infrastructures d'atténuation des risques d'inondations et de lutte contre l'érosion » ainsi que l'intégration des thématiques transversales dans l'ensemble des sous-composantes ;
- La Cellule d'exécution des projets Eau, « **CEP-O** » en sigle pour les volets 1.1.a) « Approvisionnement résilient en eau » et 1.1.b) « Assainissement » de la sous-composante 1.1. « Services de base à l'échelle de la ville ».
- **L'Unité de Coordination et de Management des projets du Ministère des ressources hydrauliques et de l'Electricité « UCM » en sigle, responsable de mise en œuvre des activités du volet 1.1.d) « Résilience des infrastructures et des services énergétiques », couramment appelé « Volet Energie », de la sous composante 1.1. « Services de base à l'échelle de la ville » ;**
- L'Institut National de Préparation Professionnelle « **INPP** » en sigle, porteur du volet 2.1.b) « Développement des compétences » de la sous-composante 2.1 « Inclusion socio-économique »
- La Cellule de Développement Urbain de Kinshasa « **CDUK** » en sigle, la CDUK coordonnera les activités et les investissements en rapport avec la composante 2 « communautés inclusives et résilientes » au profit de plusieurs entités spécialisées de l'administration de la VK. Elle sera également associée à la mise en œuvre par la CI, CEP-O et UCM des activités de la composante 1.

### **1.3. Objectif et contenu du volet « Energie » du projet KIN-ELEENDA**

L'objectif de développement du projet est d'améliorer la capacité institutionnelle de gestion urbaine et l'accès à certaines infrastructures et services, ainsi qu'aux opportunités socio-économiques à Kinshasa.

Le volet « **Energie** » servira de plateforme pour piloter et tester des activités innovatrices et complémentaires aux activités des projets sous gestion d'UCM, en ce compris le Projet d'Accès et d'Amélioration des Services Electriques (PAASE), en mettant l'accent sur la promotion de la technologie solaire hors réseau dans la zone du projet (communes de Ndjili, Matete, Lemba et Kisenso).

Les activités de ce volet ont été réparties en trois (03) lots suivants :

Item		Activités	Cibles
Lot 1	a	Travaux d'installation de kits solaires autonomes dans les bâtiments publics et leur maintenance ultérieure	<ul style="list-style-type: none"> <li>– 15 Centres de santé</li> <li>– 25 Ecoles</li> <li>– 51 Bâtiments publics dont la maison communale de Ndjili à réhabiliter, 12 bureaux de quartiers et 2 centres de promotion sociale)</li> </ul>
	b	Travaux d'installation des LED solaires d'éclairage public sur les voiries ciblées par le projet et leur maintenance ultérieure	– Environ 26 km de voiries secondaires et tertiaires dans les communes de Lemba (Camp riche), Matete et Ndjili)
Lot 2		Travaux d'électrification par systèmes photovoltaïques de l'UNIKIN et application de mesures d'efficacité énergétique	– Site de l'Université de Kinshasa (Facultés, administration, locaux techniques, homes des étudiants) et éclairage public de la voirie intérieure
Lot 3		Travaux de protection de postes et sous-stations électriques contre les inondations et les érosions	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Poste de Funa</li> <li>– Poste de répartition de Kimwenza</li> <li>– Poste de Makala</li> <li>– Sous station Kinsuka</li> <li>– Sous-station Makala</li> <li>– Sous-station Masina</li> </ul>

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du lot 3 de ce volet, UCM collaborera avec la SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE « SNEL » et la Ville de Kinshasa (VK).

Dans le même cadre, UCM se propose d'utiliser une partie du financement obtenu de l'IDA pour effectuer des paiements autorisés au titre d'un contrat relatif aux services du Consultant chargé d'assumer sa fonction d'Ingénieur spécialiste en génie civil et ouvrages hydrauliques au sein d'UCM et d'appuyer toutes les activités (tous les lots) du volet Energie du projet Kin ELenda en rapport avec ses compétences.

## 2. OBJECTIFS DE LA MISSION

Sous l'autorité du Chef de Projet, l'ingénieur en génie civil et spécialiste en ouvrages hydrauliques est responsable des aspects liés au génie civil, à l'hydraulique et à l'hydrologie de l'ensemble des activités du volet énergie du projet Kin-Elenda, sous gestion d'UCM sur financement de la Banque.

Il est en outre responsable de l'organisation de concertations visant l'analyse critique de ces activités et du suivi de la mise en œuvre de leurs conclusions.

Dans la conduite de sa mission, il bénéficie du concours des spécialistes du pool technique placé sous l'autorité du Responsable de la gestion technique et dont il est membre.

## 3. TACHES ET RESPONSABILITES

L'ingénieur Génie Civil et spécialiste en ouvrages hydrauliques a pour tâches :

### 1) Tenue à jour des documents et outils de travail :

- 1.1. Élaborer, analyser, commenter, actualiser et soumettre, à bonne date, à l'approbation du chargé de projet, tout document se rapportant aux aspects de génie civil, de l'hydraulique et de l'hydrologie des activités du volet énergie du projet Kin-Elenda sous gestion d'UCM sur financement de la Banque. Il s'agit notamment des documents suivants :
  - termes de référence pour les études et la surveillance des travaux
  - planning opérationnel annuel et mensuel des activités
  - rapports périodiques et circonstanciés de suivi des réalisations incluant le suivi du budget
  - tout autre document technique nécessaire à la mise en œuvre des activités du volet Énergie de Kin Elenda relevant de ses compétences.
- 1.2. Gérer les matrices ERCI (Exécution, Responsabilité, Consultation, Information) de chaque contrat dont l'exécution (partielle ou totale) relève de ses compétences. Assurer le suivi, la coordination de la réalisation des activités relevant de sa responsabilité, ainsi que leur revue, et en initier la validation, suivant le tableau de bord de suivi des activités et réalisations et le fichier de suivi des coûts mis à sa disposition par sa hiérarchie.

## **2) Contrôle et rapportage**

- 2.1. Superviser les activités des ingénieurs conseils, partant des études à la réalisation des travaux, jusqu'à la réception de chacun des ouvrages.
- 2.2. Effectuer la revue et la vérification des rapports, des décomptes des travaux et des demandes de paiement soumis par les différentes firmes d'ingénieurs-conseils, avant de les présenter à sa hiérarchie dans les délais convenus.
- 2.3. Veiller à la cohérence technique du contenu des différents documents liés aux activités sous sa responsabilité. Il s'agit notamment des documents suivants :
  - avant-projets sommaires (APS)
  - avant-projets détaillés (APD)
  - dossiers d'appels d'offres (DAO)

## **3) Gestion des contrats**

- 3.1. S'assurer, au moyen de revues documentaires et de visites de sites, que les activités des différents marchés sont réalisées dans le respect des délais planifiés, des budgets, des normes et règles de qualité, d'hygiène, de sécurité et de sauvegardes environnementale et sociale.
- 3.2. Assurer la veille informative en maintenant et en mettant à jour le plan d'action et les matrices ERCI correspondantes, et générer des alertes sur toute anomalie (ralentissement ou blocage) en proposant des mesures correctives, le cas échéant.

## **4) Mise en œuvre des recommandations**

Assurer le suivi de la prise en œuvre effective des recommandations formulées lors des différentes revues, évaluations et missions de supervision de la Banque mondiale, pendant l'exécution des projets sous sa responsabilité, et en rendre compte à sa hiérarchie.

## **5) Collaboration**

- 5.1. Mettre son expertise à disposition des autres spécialistes de la Branche technique dont il fait partie, et bénéficier de leur soutien lorsque nécessaire.
- 5.2. Lorsque requis par sa hiérarchie et dans les limites de leurs compétences respectives :
  - Fournir son expertise autres branches d'UCM,
  - Solliciter l'expertise des autres branches d'UCM,



- Accomplir toute autre tâche qui lui est confiée par sa hiérarchie.

#### 4. LIVRABLES DE LA MISSION DU CONSULTANT

Les livrables attendus par le Bailleur de fonds, à des échéances fixes, sont les suivants :

- Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA) à transmettre au plus tard le 30 octobre de chaque année.
- Rapport de suivi financier (RSF), à transmettre au plus tard le 45<sup>ème</sup> jour suivant la fin de chaque trimestre.
- Rapport semestriel de suivi de la performance des projets, à transmettre au plus tard le 15<sup>ème</sup> jour suivant la fin de chaque semestre.
- Rapport d'audit externe sur la certification des états financiers annuels à transmettre au plus tard le 30 juin de chaque année.

Pour permettre à UCM d'élaborer et transmettre en temps utile les documents précités aux échéances indiquées ci-dessus, et d'assurer le suivi et l'évaluation des activités sous sa responsabilité, l'ingénieur Génie Civil et spécialiste en ouvrages hydrauliques présente les livrables suivants aux périodes indiquées ci-après :

N°	Livrables	Délais
<b>1.</b>	<b>Planification des activités</b>	
1.1.	Plan opérationnel mensuel de ses activités	10 jours avant le début du mois considéré
1.2.	Planning annuel des activités de l'année N+1	15 septembre de l'année N
<b>2.</b>	<b>Rapports</b>	
2.1.	Rapports mensuels de suivi des réalisations incluant le suivi du budget	5 jours après la fin du mois considéré
2.2.	Rapport annuel d'activités	10 décembre de chaque année
2.3.	Rapport de fin de contrat	5 jours après la date d'expiration du contrat

#### 5. NORMES ET EVALUATION DE PERFORMANCE

L'ingénieur en Génie Civil et en ouvrages hydrauliques s'engage à fournir ses services conformément aux normes professionnelles et déontologiques de compétence et d'intégrité les plus exigeantes. Il sera évalué périodiquement, sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle, selon les critères ci-après :

A. Savoir-faire	Pondération
<b>A.1 Performance dans son poste</b>	<b>50</b>
Maîtrise de son domaine d'activités	15
Qualité du travail fourni	20
Quantité du travail produit (productivité)	15
<b>B. Motivation, communication et attitude au travail</b>	<b>50</b>

<b>B.1 Sens du collectif et coopération</b>	<b>7,5</b>
Partage des informations	2,5
Capacité de travailler en groupe	2,5
Qualité des relations avec ses collègues	2,5
<b>B.2 Orientation client</b>	<b>2,5</b>
A le souci permanent du client dans ses missions	2,5
<b>B.3 Fiabilité</b>	<b>7,5</b>
Respect des deadlines	2,5
Ponctualité (aux rendez-vous, réunions...)	2,5
Intégrité	2,5
<b>B.4 Engagement dans ses missions</b>	<b>5</b>
Pugnacité pour atteindre ses objectifs	2,5
Pertinence de prise de décision	2,5
<b>B.5 Autonomie</b>	<b>12,5</b>
Capacité à travailler d'une manière indépendante sans être constamment supervisé	2,5
Capacité de prise d'initiatives pour plus de performance	2,5
Recherche d'informations complémentaires en dehors du périmètre classique	2,5
Capacité à faire face à des imprévus	2,5
Capacité de résolution de problèmes	2,5
<b>B.6 Investissement dans l'entreprise</b>	<b>7,5</b>
Agit dans l'intérêt de l'Unité	2,5
S'inscrit dans la culture	2,5
Respecte le règlement	2,5
<b>B.7 Autres qualités personnelles</b>	<b>7,5</b>
Capacité à mobiliser	2,5
Capacité à convaincre	2,5
Capacité d'écoute	2,5
<b>Total</b>	<b>100</b>

Le score calculé du pourcentage correspond aux mentions reprises dans le tableau ci-dessous :

- |                     |               |
|---------------------|---------------|
| • Excellent         | : $\geq 90$ % |
| • Très satisfaisant | : 89 à 75 %   |
| • Satisfaisant      | : 74 à 60 %   |
| • Faible            | : 59 à 50 %   |
| • Mauvais           | : 49 à 50 %   |
| • Médiocre          | : $\leq 29$ % |

Un score allant de faible à médiocre entraîne un non-renouvellement du contrat.

Lors de la présentation du plan d'action du consultant avant le démarrage des prestations, des critères d'évaluation spécifiques en rapport avec les activités et les résultats attendus seront élaborés et



consignés dans le contrat sous la forme d'un addendum pour la notation des critères sous la rubrique A.1 « Performance dans son poste » du tableau ci-avant.

## **6. DUREE DU CONTRAT ET PERSPECTIVES**

La durée de la mission de l'ingénieur en génie civil et spécialiste en ouvrages hydrauliques est de 12 mois renouvelable sur évaluation satisfaisante de ses performances.

Le temps des prestations hebdomadaires est fixé à 40 heures minimum, à raison d'au moins huit heures par jour, sur son lieu habituel de travail ou en dehors de celui-ci dans le cadre de ses activités.

## **7. PROFIL DU CONSULTANT POUR LA MISSION**

L'ingénieur génie civil et spécialiste en ouvrages hydrauliques devra avoir le profil suivant :

- Études universitaires (Bac + 5 ou équivalent) : Ingénieur, spécialité en génie civil. Une spécialisation en hydraulique et hydrologie est un atout.
- 8 années au moins d'expérience professionnelle générale dans le secteur de génie civil.
- 5 années au moins d'expérience professionnelle spécifique dans les études ou la planification opérationnelle, la mise en œuvre et la gestion des projets de constructions des ouvrages et infrastructures hydrauliques de nature et de complexité similaire aux ouvrages et infrastructures prévus dans le projet KIN ELENDA.
- 3 missions au moins relatives à la conception et/ou utilisation des modèles hydrauliques et hydrologiques appliqués aux inondations, drainages des eaux des pluies, érosions et aménagements hydro-électriques, au cours des 8 dernières années. L'expérience dans les projets financés par les bailleurs de fonds est un atout.
- 3 missions au moins relatives à la mise en place et/ou utilisation de systèmes d'information géographique appliqués aux inondations, drainage des eaux des pluies, érosions et aménagements hydro-électriques, au cours des 8 dernières années. L'expérience dans les projets financés par les bailleurs de fonds est un atout.
- Expérience de travail en milieu multiculturel, avec une équipe pluridisciplinaire, en situation complexe, avec l'exigence de visite de sites et de respect des délais, dans un environnement sous pression.
- Maîtrise des outils informatiques MS Pack Office, Autodesk, Arcgis, Qgis, etc.
- Capacité à travailler avec le logiciel MS Project (un atout).
- Sens de responsabilité et de confidentialité.
- Logique, organisé, méthodique, dynamique et proactif.
- Parfaite maîtrise du français et bonne capacité de rédaction et de communication en français de qualité.

## **8. CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

- Lettre de motivation
- Curriculum Vitae à jour avec comme pièce jointe le diplôme ou attestation de tenant lieu
- Preuve d'appartenance en cours de validité à une organisation professionnelle des ingénieurs civils, reconnue en RDC
- Attestation des services rendus dans le domaine de génie civil ou hydraulique